

## Celon - La Forêt Close, Les Essaix

n°068538

Frédéric Champagne et Anne-Marie Jouquand

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13612>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Frédéric Champagne et Anne-Marie Jouquand, « Celon - La Forêt Close, Les Essaix », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre, mis en ligne le 24 octobre 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13612>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Celon - La Forêt Close, Les Essaix

n°068538

Frédéric Champagne et Anne-Marie Jouquand

---

Lien Atlas (MCC) : [http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap\\_theme=DOM\\_2.01.02&ap\\_bbox=1.483;46.502;1.542;46.561](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=1.483;46.502;1.542;46.561)

- 1 Les sites de « La Forêt Close » et des « Essaix » ont été découverts en 1996 lors de la réalisation des tranchées d'évaluation dans l'emprise d'une future aire de repos de l'autoroute A20, dans la partie nord du contournement de la commune de Celon (cf. BSR 1996 : 73). Ils sont localisés à environ 6 km au sud d'*Argentomagus*, agglomération prospère tout au long de l'Antiquité.

## La Forêt Close

- 2 Les importants amas de scories de fer mis en évidence à “La Forêt Close”, à moins de 200 m à l'est de l'ancienne R.N. 20, laissaient présager un établissement métallurgique. Un décapage de 1500 m<sup>2</sup> autour de ces concentrations a très vite révélé que ces scories couvraient une bande nord-sud, bordée par deux fossés linéaires. Très érodés par les labours, ces derniers, distants de 16,50 m, encadrent un remblai homogène de scories de fer qui repose directement sur le terrain naturel, légèrement décaissé. Cette structure linéaire se poursuit sous les cultures, au nord comme au sud. Les fossés sont comblés d'un mélange de terre et de scories, et quelques fragments de *tegulae* semblent indiquer qu'ils se sont remplis à l'époque gallo-romaine, mais sans plus de précision. De toute évidence, il s'agit d'une voie antique d'orientation nord-sud, mais le terrain, très érodé, n'a pas permis de reconnaître la surface de roulement de la chaussée.
- 3 Bien que ni la carte de Peutinger, ni l'itinéraire d'Antonin n'indiquent de route directe entre Bourges et Limoges, les auteurs du XIX<sup>e</sup> s., en particulier C. Lenseigne, proposent deux tracés : l'un passe à Chaillac, l'autre à Celon. Si le premier itinéraire est bien attesté de nos jours, le second n'avait jamais été confirmé. Mais les données de cette évaluation attestent désormais l'existence des deux tracés. La largeur de la voie définie par les deux

fossés montre qu'il s'agit d'une route importante, peut-être l'itinéraire principal. Toutefois, on peut s'étonner que cet ouvrage n'ait pas laissé de trace dans le paysage actuel.

## Les Essaix

- 4 A l'ouest de l'ancienne R.N. 20, et à 400 m au sud-est du site de la Forêt Close, un établissement rural gallo-romain a été mis au jour. Les vestiges sont répartis sur un peu plus d'un demi-hectare et, dès le décapage, l'organisation de l'ensemble de ces structures apparaissait clairement. A l'ouest, une cour ouverte, délimitée par des bâtiments maçonnés et des structures sur poteaux, s'apparente à la *pars rustica* d'une villa. A l'est, séparé de la cour par un mur d'enceinte muni d'une tour porche, la partie résidentielle ou *pars urbana* se trouve hors de l'emprise des travaux autoroutiers. La totalité du mobilier recueilli sur le site est gallo-romain, et son étude montre que l'occupation a perduré à cet endroit du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. jusqu'au IV<sup>e</sup> s., même si ses modalités ont changé. Les différents recoupements de structures, tout comme le mobilier permettent de reconstituer l'histoire du site en trois grandes périodes.

### La période 1 : une fondation du début du 1<sup>er</sup> s. après J.-C. ?

- 5 Les vestiges de cette première occupation se limitent à 2 portions de fossés (F60, F151), 2 fosses (F86, F215), 2 trous de poteaux (F84, F86), un probable grenier (STR6) et une nébuleuse de trous de poteaux (NB7). Les fossés, rectilignes, n'ont été reconnus que sur de petites longueurs, mais ils peuvent être interprétés comme des limites parcellaires ou du drainage. La fosse 86 (1,80 x 1,70 m), est associée à un trou de poteau, et sa base, tapissée d'argile grise et de charbons de bois, évoque un fond de cabane. La structure 6, matérialisée par 3 trous de poteaux, fait penser à un grenier de 4 x 3,2 m. Bien que ce type de structure soit rare pour l'Antiquité, rappelons qu'il s'agit d'un établissement rural précoce et que les usages agricoles peuvent perdurer. Le plan d'un bâtiment rectangulaire a été extrait de la nébuleuse 7, il est désaxé par rapport au plan général des structures de la période suivante.
- 6 Le mobilier céramique recueilli autorise à dater cet ensemble du règne de Tibère. Si les éléments sont bien minces pour caractériser cette occupation, il paraît important de souligner l'absence de mobilier protohistorique, ce qui accrédite l'hypothèse d'une création *ex-nihilo* d'époque tibérienne.

### La période 2 : une villa au Haut-Empire.

- 7 Cette période se caractérise par l'apparition de structures maçonnées et par la partition de l'espace en deux ensembles : à l'ouest, la *pars rustica* et à l'est, la *pars urbana*.
- 8 La *pars rustica* a l'aspect d'une vaste cour carrée d'environ 70 m de côté. Elle est limitée au sud par un bâtiment sur poteaux (STR 10) et 2 grands enclos maçonnés (STR 1). Ces derniers sont définis par des murs très ruinés de 0,50 m de large, dont les massifs de fondation sont chaînés entre eux, ce qui indique une seule étape de construction. Une fosse peu profonde comblée d'argile et de gravats (F129), interprétée comme une mare, borde ces deux enclos. Au nord, des structures sur poteaux (STR 3 à 5, NB1 et NB3 à 6)

marquent l'extension maximale de la cour. Aucune construction n'est présente pour cette période au centre de la cour, dans l'axe de la tour porche, et bien qu'aucun chemin n'ait été reconnu, il pourrait s'agir de l'accès principal de la villa.

- 9 Le plus grand des enclos (Cour 1) mesure 25 x 14 m. Le sol légèrement décaissé par rapport à l'extérieur est empierré sur plus de la moitié de sa surface par un cailloutis de petit calibre ; des gravats scellent l'ensemble. Cet empierrement, qui s'apparente à un sol de cour, indique une occupation de type extérieur. Une plus grande usure du sol au niveau de l'entrée, située au nord-est, ainsi que des recharges successives, témoignent de fréquents passages. L'absence de mobilier indique qu'il ne s'agit pas d'une structure domestique ou artisanale. Un enclos plus modeste (Cour 2, 12 x 15 m) est mitoyen à cette grande cour. Une cuvette oblongue (F1) et un appentis (F2) ont été observés à l'intérieur, le long des murs ouest et sud. La fosse 1, dans l'axe de l'entrée, présente un sol empierré à l'instar de la cour 1. L'appentis, délimité à l'ouest par un muret et au nord par trois embases de poteaux qui supportaient la charpente, indique bien qu'il s'agit d'un espace ouvert. Enfin, un petit bâtiment (8 x 3,20 m) est accolé au mur est de cet enclos, mais hormis les fondations des murs, identiques aux autres, il n'a livré aucun mobilier, rendant toute interprétation délicate.
- 10 L'ensemble du mobilier céramique de la structure 1 provient des remblais de destruction, piégés dans les dépressions des sols. Son analyse permet de situer son abandon vers la fin du III<sup>e</sup> ou le début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ces grands enclos empierrés peuvent suggérer une activité liée à l'élevage. La cour 1 aurait servi de parc à bestiaux, tandis que la cour 2 pouvait abriter des activités, telles que la traite ou la tonte. Toutefois, l'absence de faune ne permet pas de préciser le type d'élevage pratiqué.
- 11 Un bâtiment sur poteaux (STR 10), orienté nord-sud, comble l'espace compris entre les enclos maçonnés et le mur d'enceinte de la *pars urbana*. Aucune interprétation n'en a été retenue. Marquant la limite nord d'extension de la cour, la structure 3 est formée de trois rangées parallèles de trous de poteaux qui dessinent le plan d'un bâtiment (15 x 8 m) à 2 nefs et 4, voire 5 travées, qui pourrait être une grange. La *pars urbana* est, elle, simplement représentée par son mur d'enceinte de 40 m de long. Une tour porche, construite à mi-longueur du mur, marque l'entrée de la partie résidentielle. Ce type d'entrée n'est pas surprenant dans la région, où plusieurs exemples ont déjà été recensés. Un petit pavillon carré est installé à l'angle nord-ouest du mur d'enceinte. L'homogénéité des maçonneries, similaires à celles de la structure 1, indique une même campagne de construction pour les bâtiments de la cour et l'entrée de la villa.

### La période 3 : une occupation qui perdure au Bas-Empire ?

- 12 Cette période ne montre pas de rupture dans l'occupation, mais une continuité marquée par des réfections ponctuelles au niveau de l'entrée de la structure 1. Un petit appentis sur sablières et sur poteaux (STR 8) est aménagé contre le mur nord de l'enclos 2, au niveau de l'entrée. Le mobilier recueilli, indique un abandon vers la fin du III<sup>e</sup> ou le début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.
- 13 L'étude de ces deux sites a mis en évidence un établissement agricole relativement modeste, implanté à 400 m de la voie Bourges-Limoges. Bien connus par la photographie aérienne, ces sites ont rarement fait l'objet d'investigation de terrain, et le site des Essaix est, à ce jour, le seul fouillé sur le territoire d'*Argentomagus*.

---

## INDEX

**Index géographique** : Centre, Indre (36), Celon

**Index chronologique** : Gallo-romain, Tibéro-claudien

**Mots-clés** : villa, enclos

**operation** Évaluation archéologique (EV)